



Le service de Santé Publique des Hôpitaux universitaires Paris-Saclay à Bicêtre et le Service de Santé Universitaire de l'Université Paris-Saclay à Orsay proposent à un **ancien interne de Santé Publique** un poste d'**Assistant Spécialiste Partagé** sur ces 2 structures, 2 ans à partir de novembre 2022.

Les objectifs des postes d'Assistants Spécialistes Partagés sont notamment de

- Soutenir des projets professionnels hospitaliers et/ou universitaires en permettant à de jeunes médecins de parfaire leur formation post-internat
- Contribuer à développer ou mettre en place des projets médicaux partagés entre 2 structures pour contribuer au développement des stratégies médicales, soignantes et de prévention sur le territoire

Ce projet est particulièrement innovant puisqu'il s'agit d'une collaboration entre une structure hospitalo-universitaire très impliquée dans l'enseignement et la recherche et une structure de santé universitaire très orientée vers la prévention.

L'Assistant Partagé sera à 50% dans le **service de Santé Publique à l'hôpital de Bicêtre**, où il rejoindra l'équipe hospitalière et hospitalo-universitaire (3 PU-PH, 2 MCU-PH, 1 Prat attachée, 1 AHU, 1 interne, des doctorants et post-doctorants) ; il y perfectionnera et appliquera ses compétences en recherche épidémiologique, et enseignera à la faculté de médecine.

Pour l'autre 50% de son activité il rejoindra l'équipe du **Service de Santé Universitaire** de l'Université Paris-Saclay à Orsay (5 médecins, 8 infirmiers, 3 psychologues, 1 diététicienne, 1 tabacologue, 1 chargé de prévention) ; il aura pour mission de participer aux missions du SSU :

1. Développer la **prévention dans quatre axes majeurs** (santé mentale, santé sexuelle, lutte contre les addictions, prévention de l'alcoolisation massive et des risques festifs) ;
2. **Accompagner les étudiants en situation de handicap** ;
3. **Offrir des soins d'orientation et prévention au plus grand nombre** en réalisant les visites médicales obligatoires proposant une évaluation globale de la santé et du bien-être de l'étudiant (possibilité d'assurer un ou plusieurs Consultations hebdomadaires de médecine préventive) ;
4. Assurer le **suivi sanitaire des étudiants étrangers**;
5. Lutter contre les **risques épidémiques** ;
6. Réaliser une **veille sanitaire**.

Rémunération brute mensuelle 3678€ + primes.

Possibilité d'évolution contractuelle dans la structure.

Pour toute information, contacter Pr Laurence Meyer avant le 31 mars 2022 : [laurence.meyer@inserm.fr](mailto:laurence.meyer@inserm.fr), en mettant comme objet Assistant Spécialiste Partagé